



ON NE PROFITE PAS DE L'INFLATION, NOUS !

L'augmentation du coût de la vie et de l'inflation ont des impacts importants et multiples sur une grande partie de la population. Ainsi, non seulement un grand nombre de travailleuses et de travailleurs peinent à joindre les deux bouts, mais ces personnes n'arrivent même plus à combler des besoins de base pour elles-mêmes et leurs proches. Se loger, se nourrir et se déplacer deviennent des défis de tous les jours pour un nombre grandissant de gens. Pendant ce temps, ce sont encore les mêmes personnes, les riches et les grandes corporations, notamment les chaînes d'alimentation et pétrolières, qui en profitent allègrement et se

remplissent les poches sans scrupules. Il est grand temps que les gouvernements gouvernent dans l'intérêt du plus grand nombre ! C'est sous le slogan *On ne profite pas de l'inflation, nous !* que nous marcherons le 1^{er} mai prochain en soirée pour souligner la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs. **Rejoignez-nous dès 17 h 30 au parc du Souvenir (métro Verdun).**

● **Martin Leclerc, secrétaire-trésorier**
Alexis Richard, conseiller



UN FOSSÉ

Au cours des derniers mois, le comité de négociation de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a tenu quelques rencontres avec la partie patronale pour expliquer nos demandes syndicales et, en contrepartie, écouter les explications de l'employeur sur ses offres. Nous ne vous le cachons pas, ça ne progresse pas beaucoup...

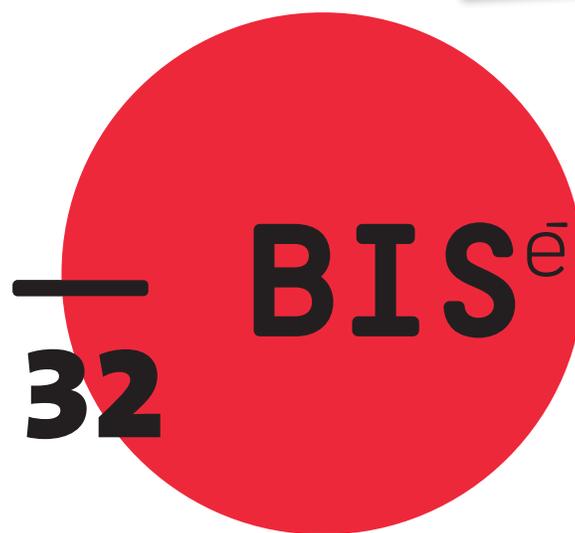
LES SOLUTIONS

Le 5 avril dernier, la partie patronale a présenté, selon elle, des avancées significatives dans les nouvelles offres sectorielles, soit celles portant sur nos conditions d'exercice. Je ne qualifierais pas les solutions qu'elle met de l'avant pour favoriser l'attraction et la rétention de profs comme étant un mouvement permettant d'en arriver à une entente avant l'été, comme elle le souhaite ! En effet, pour contrer la pénurie d'enseignantes et d'enseignants, elle y va de propositions qui auront pour effet d'augmenter le nombre d'élèves par classe, entre autres en revoyant la pondération a priori de certains élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. On nous offre aussi de nous rémunérer pour la prise en charge de cours et leçons additionnels à notre tâche annuelle. Elle favorise également une augmentation du nombre d'heures d'enseignement dans certains secteurs. Par ailleurs, l'unique solution qu'elle présente pour alléger la composition de la classe est de prévoir de l'aide en classe. La partie patronale ne devrait-elle pas plutôt se demander pourquoi il faut ajouter un adulte en classe pour que nous puissions accomplir notre travail ? Pour contrer la pénurie, elle y va de solutions qui demandent plus aux enseignantes et enseignants en poste. Cependant, on se doute bien qu'à court terme, cela va les pousser vers l'épuisement ainsi que l'abandon de la profession et inévitablement entraîner une hausse de la pénurie.

Ce que nous souhaitons, c'est d'alléger notre tâche, d'améliorer la composition de nos classes et d'obtenir le soutien nécessaire pour que nous soyons aptes à enseigner. Ces solutions ne viendront peut-être pas instantanément résoudre le problème de la pénurie, mais elles seront pérennes.

AUGMENTATION DE SALAIRE

Depuis le début des négociations, le gouvernement ne cesse de dire dans les médias que lors de la conclusion de notre dernière *Entente nationale*, les profs ont obtenu 15% d'augmentation de salaire. Ce n'est pas vrai ! Seule une partie des enseignantes et enseignants ont bénéficié de ce montant, en raison d'un changement de l'échelle salariale et des échelons. Dans les nouvelles offres intersectorielles, celles portant sur le



salaire et la retraite présentées le 27 mars, la partie patronale continue à offrir un maigre 11,5% d'augmentation sur 5 ans, alors que le gouvernement prévoit un taux d'inflation de 11,7%. En tenant compte de l'inflation de la dernière année, cela ne nous permettra pas de conserver notre pouvoir d'achat, nous allons au contraire encore nous appauvrir !

Pour justifier ces piètres augmentations, la partie patronale a eu le culot de dire qu'à l'instar des autres contribuables, nous profiterons des baisses d'impôt !! C'est vraiment épouvantable... Est-ce qu'une entreprise privée se permettrait de dire à ses employés : on ne vous donnera pas d'augmentations de salaire parce que le gouvernement Legault a baissé les impôts ? Aucun gestionnaire d'entreprise aux prises avec une pénurie de personnel ne couperait dans les conditions d'exercice et de travail. Bien au contraire, il verrait à les améliorer.

La partie patronale semble complètement déconnectée de nos besoins. Un fossé entre les deux parties semble s'installer. Fort heureusement, nous pouvons constater une grande solidarité sur le terrain pour améliorer nos conditions d'exercice et les conditions d'apprentissage de nos élèves. Je vous invite à poursuivre cette magnifique mobilisation.

Au cours des prochaines semaines, nous entrerons dans la phase de persuasion. Je compte sur la collaboration de tous pour dénoncer les dernières propositions du Gouvernement du Québec, en suivant les instructions des personnes déléguées de vos établissements. Nous ne nous laisserons pas bernier de la sorte, croyez-moi !



● **Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente**

JOUR DE LA TERRE

C'est le samedi 22 avril que le Jour de la Terre sera souligné. Célébré pour la première fois en 1970, il est devenu au fil des ans le plus grand mouvement environnemental citoyen sur la planète. Grâce à des actions de mobilisation et des activités de sensibilisation, cette journée a pour but d'amener les personnes et les organisations à réduire leur impact environnemental sur la planète. Plusieurs corvées de nettoyage et de plantation sont organisées cette semaine autour de la ville, ainsi que des projections, conférences et activités sur les thèmes de la biodiversité et de l'écocitoyenneté. Vous pouvez consulter le calendrier des activités sur le [site officiel de l'événement](#).

Une [manifestation citoyenne](#) pour la justice climatique aura lieu également le 22 avril dès 13 h 30 à partir du monument de Sir George-Étienne Cartier. Rappelons que le mouvement pour la justice climatique affirme qu'on ne peut pas affronter les défis environnementaux en demeurant dans le système économique néolibéral actuel. La transition énergétique doit se faire, et rapidement, mais elle doit se faire en protégeant les communautés vulnérables, en renforçant les services publics et l'équité fiscale et en réaffirmant les droits des Premières Nations sur leurs territoires.

Enfin, cette journée est surtout l'occasion pour vous d'aborder la question environnementale avec vos élèves, par des discussions, de la sensibilisation ou des activités pédagogiques. Vous trouverez [quelques idées d'activités pour le primaire](#), offertes par le CSSDM, et quelques exemples pouvant s'adresser [aux élèves du secondaire et aux adultes](#).



Bonnes célébrations pour notre planète !

● **Élise Bourbeau, vice-présidente**

JOUR
DE LA
TERRE
CA

ÉGALITÉ DE DROIT C. ÉGALITÉ DE FAIT

Au Québec, comme dans de nombreux pays, les femmes et les hommes ont les mêmes droits... en théorie. Dans les faits, ils ne sont pas égaux. Voici deux cas de figure parmi d'autres : en 2013, au Québec, les femmes représentaient 83 % des victimes d'agressions sexuelles et gagnaient 71% du revenu des hommes.

● **Le Comité féministe**

RAPPEL — FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES — RENCONTRE D'INFORMATION VIRTUELLE — ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS À STATUT PRÉCAIRE



La rencontre pour les enseignants à statut précaire se tiendra **le mardi 25 avril, de 17 h à 19 h 30**, sur la plateforme numérique Zoom. Cette réunion portant sur les conditions d'accès à la liste de priorité ne s'adresse qu'aux enseignantes et enseignants

légalement qualifiés qui ne sont pas inscrits sur cette liste. Si vous souhaitez y participer, vous devez vous inscrire via le lien que vous trouverez dans l'infolettre que nous vous avons fait parvenir le 12 avril 2023.



● **Élise Longpré, conseillère**

ÉDUCATION DES ADULTES MISE À JOUR DES LISTES DE PRIORITÉ D'EMPLOI ET DE RAPPEL



L'Alliance lance l'opération de vérification des listes de priorité d'emploi, de rappel et d'élargissement de champs pour les enseignantes et enseignants non réguliers de l'éducation des adultes (EDA).

Le 14 avril, le Service des ressources humaines du CSSDM a transmis, pour affichage dans les centres, la version préliminaire des listes qui doivent être affichées jusqu'au 15 mai 2023. Il est également possible de les consulter via le site SAI, sous l'onglet *Liste de priorité, listes 2023-2024, version préliminaire*.

Prochainement, l'Alliance fera parvenir une infolettre à votre courriel personnel ou, à défaut, à votre courriel CSSDM, contenant les renseignements nécessaires pour **procéder à la vérification des informations** apparaissant sur la liste du CSSDM et, le cas échéant, à leur contestation.



L'affichage dans les centres des listes corrigées, version officielle, est prévu pour le 1^{er} juin 2023.

● **Chantal Forcier, conseillère**

M. LEGAULT, L'ÉLASTIQUE EST DÉJÀ ÉTIRÉ AU MAXIMUM.

